

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi
7 octobre 2019 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Trois personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2019-154

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Réso 2019-155

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 3 septembre 2019.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2019-156

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 347 836.54\$.

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

Réso 2019-157

a) **Appui contre la violence conjugale**

Déclaration présentée au conseil municipal

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Fernand Albert et résolu à l'unanimité de proclamer la municipalité de Lejeune municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

b) **CABGYM (demande d'appui)**

Réso 2019-158

COMPTE TENU QUE le Club Cabgym est un club de niveau régional;

COMPTE TENU QUE le Club initie et favorise la participation des jeunes gymnastes de toute la région du Témiscouata;

COMPTE TENU QUE le Club désire mettre à niveau ses équipements pour les rendre sécuritaires;

COMPTE TENU QUE cela favorise les saines habitudes de vie et est très favorable au développement des enfants de notre territoire;

COMPTE TENU QUE cette activité attire des gens de l'extérieur dans notre belle région;

Il a été dûment proposé par Réjean Albert, de ne pas appuyer la demande Cabgym.

ADOPTÉE

c) Frais de service sur compte de taxes

Réso 2019-159

Attendu qu'une demande avec été faite pour le matricule 2389 39 1010 concernant les pointages de service pour la fosse septique et les vidanges.

Attendu que le coordonnateur de la MRC de Témiscouata a été visité les lieux et qu'il nous informe qu'il n'y a pas d'équipement sanitaire qui nécessite une installation septique. Qu'il n'y a pas de rejet dans l'environnement observé.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu à l'unanimité d'apporter les changements sur ce matricule et faire les crédits nécessaires.

ADOPTÉE

d) Programme d'aide à la voirie locale (PPA) député

Réso 2019-160

ATTENDU QUE la municipalité de Lejeune a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Fernand Albert, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Lejeune approuve les dépenses d'un montant de 121 354.44\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

e) Soumission déneigement des cours d'école 2019-2022

Réso 2019-161

ATTENDU QU'UNE soumission nous a été demandée par la Commission scolaire de la Vallée des Lacs, pour le déneigement de la cour d'école de Lejeune.

Il est proposé par Armelle Kermarrec et adopté à l'unanimité de faire une soumission pour le déneigement de la cour d'école Clair Matin de Lejeune 2019-2022. Au montant de 2100\$ pour 2019-2020, 2100\$ pour 2020-2021 et 2100\$ pour 2021-2022.

M. Pierre Daigneault, maire, sera signataire du contrat officiel pour la municipalité.

ADOPTÉE

f) Budget RIDT 2020

Réso 2019-162

Attendu que nous avons reçu le budget de la RIDT pour 2020.

Il est proposé par Réjean Albert, et résolu unanimement d'adopter le budget de la RIDT 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

g) Loisirs 21 (achat tapis de sol)

Réso 2019-163

Il est proposé par Marguerite Albert et à l'unanimité de faire l'achat de tapis de sous-sol pour isoler le plancher de ciment quand il y a des cours de yoga.

ADOPTÉE

h) Party de Noël

Réso 2019-164

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement de faire un party de Noël au sous-sol de l'église le vendredi 13 décembre et d'inviter tous les organismes de la municipalité soient : comptoir de linge, fermières, bénévoles, pompiers, loisirs, Développement Saint-Godard et le club de l'âge d'Or.

ADOPTÉE

6. Ressources humaines

a) Demande pour André (vacances)

Réso 2019-165

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement de payer les deux semaines vacances au contremaître de la voirie.

ADOPTÉE

b) Demande pour Claudine (vacances)

Réso 2019-166

Attendu qu'il reste une semaine de vacances à prendre et 2 journées flottantes, à la directrice générale ;

Et considérant que l'agente de bureau est au travail, le bureau ne sera pas fermé.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement que la directrice générale prendre cinq lundis de congé à la place de prendre une semaine complète, ce qui va occasionner moins de surcharge de travail pour cette période de l'année.

ADOPTÉE

7. Voirie

a) Offre d'achat compresseur.

Réso 2019-167

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter l'offre reçue de monsieur Jacques Lavallières au montant de 150.00\$ pour le compresseur tel que vu. Il n'y a aucune garantie.

ADOPTÉE

b) Soumission garantie prolongée (Camion 2020)

Réso 2019-168

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement de ne pas accepter l'offre de garantie prolongée pour le camion Freightliner 2020.

ADOPTÉE

c) Lumières pour le garage

Nous avons reçu deux soumissions, mais nous allons nous informer à des endroits différents qui utilise un système d'éclairage plus performant.

ADOPTÉE

Réso 2019-169

d) Achat de pneus

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de faire l'achat de deux pneus Ironman i402 11023 lbs, au montant de 438.00\$ chaque avant taxes et livraison chez pneus F.D. inc.

ADOPTÉE

8. CORRESPONDANCES ET INVITATIONS

a) Mot de remerciement du comité de bénévoles

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. DEMANDE DE DON

a) **Comité des paniers de Noël**

Réso 2019-170

Attendu qu'une lettre de demande de dons a été faite par le comité des Paniers de Noël.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de faire un don de 100\$ au nom de la Maison famille du Témiscouata.

ADOPTÉE

b) Ressource d'aide aux personnes handicapées

Réso 2019-171

La Ressource d'aide aux personnes handicapées vient en aide annuellement à plus de 1200 personnes vivant avec un handicap sur son vaste territoire. Certaines d'entre elles sont peut-être vos concitoyennes. La ressource œuvre à l'intégration sociale des personnes handicapées, supporte l'achat d'équipements spécialisés, accorde de l'aide financière pour du répit/gardiennage, des camps d'été spécialisés et dans certaines situations particulières. Ces besoins sont évalués et recommandés par des professionnels. Le budget annuel de notre organisme, plus de 350 000\$, est majoritairement composé des dons recueillis auprès de la population et des partenaires corporatifs.

Il est proposé par Carole Viel de ne pas faire de don cette année.

ADOPTÉE

c) Demande de commandite pour les Fermières (Bingo)

Attendu qu'une lettre de demande de don a été faite par le Cercle des Fermières de Lejeune;

Réso 2019-172

Attendu que c'est un organisme de la municipalité;

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement de prêter le local des loisirs pour leur activité de financement pour leur 81^e anniversaire de la fondation.

ADOPTÉE

d) École polyvalente Dégelis

Réso 2019-173

Album de finissant polyvalente Dégelis, il est accepté de faire un don de 50\$ pour une mention argent dans l'album 2019-2020.

Il est proposé par Carole Viel, et appuyé à l'unanimité de faire un chèque à l'ordre de l'École Secondaire Dégelis, finissants 2019-2020.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Marguerite Albert propose la levée de la séance à 20 h 25.

Pierre Daigneault, maire

Claudine Castonguay

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.